

CHEMIN DE CAREME EN PAPIER



<p>Imprimer - les annexes 3 et 4 en recto, - l'annexe 5 en recto verso (retourner sur les bords courts)</p>	
<p>Coller ou scotcher ensemble les deux parties du chemin.</p>	
<p>Découper les différents éléments sur les traits noirs, plier sur les pointillés. Colorier les différents éléments.</p>	
<p>Pour le mercredi des cendres et les dimanches de carême, plier de façon à ce que cela fasse une petite porte à ouvrir ces jours-là.</p>	
<p>Pour le jeudi saint, vendredi saint, samedi saint et surtout jour de Pâques, les images sont visibles dès le début du Carême : car c'est là notre but !</p>	
<p>Jésus ressuscité est plus grand que les autres images, il a donc droit à un système de collage plus stable.</p>	
<p>Le personnage qui t'accompagne chaque jour tient debout tout seul.</p>	

Les documents à imprimer se trouvent ici :

→ [Annexe 3 : le chemin](#)

→ [Annexe 4: les accessoires à imprimer en recto](#)

→ [Annexe 5 : les accessoires à imprimer en recto verso](#)

Des pistes pour vivre le carême en famille en s'appuyant sur ce chemin, c'est en page 2 !

Pour vivre le Carême en famille

40 jours, c'est long pour un petit enfant. Le calendrier proposé est un chemin qui permet de se repérer jour après jour, en déplaçant son personnage de galet en galet. Il est tout orienté vers Pâques, c'est un chemin de vie. Il traverse le désert, mais ce désert est appelé à fleurir chaque fois que l'enfant choisit le bien, choisit la vie.

Les dimanches du carême ne sont pas comptés dans les 40 jours, ils sont comme des étapes, des pauses (des oasis dans le désert !). Ils permettent de se retourner en arrière pour regarder le chemin déjà parcouru, voir les efforts accomplis, les fleurs qui égayaient ce désert ; et de regarder en avant, de re-choisir notre façon d'avancer sur ce chemin qui mène à Pâques.

Nous vous proposons de prendre un moment de prière en famille, si possible chaque jour de façon courte, et de façon plus déployée le mercredi des cendres puis chaque dimanche de carême :

Chaque jour :

- Avancer le pion-personnage d'une case
- Faire le signe de croix
- Chanter : [bande sonore ici](#).
Jésus, guide-moi, conduis mes pas.
- Regarder Jésus en priant :
Seigneur Jésus, tu as passé 40 jours dans le désert.
Avec toi, nous marchons sur le chemin du Carême.
Nous nous préparons à fêter ta résurrection à Pâques.
Nous croyons que Tu es toujours avec nous parce que tu es vivant, ressuscité.
- Regarder ma journée :
Est-ce que, aujourd'hui, j'ai choisi de suivre Jésus en faisant le bien ?
Est-ce que j'ai tenu ma résolution ?
Est-ce que j'ai prié, aimé, partagé, obéi, ... ?
Si oui, le désert fleurit, et je peux coller une ou plusieurs fleurs dans le désert...
Si non, je peux demander pardon au Seigneur, et me décider à faire mieux demain, avec son aide !
- Terminer par le signe de la croix.

Le mercredi des cendres et chaque dimanche de carême :

Ce temps de prière peut être un peu plus déployé. C'est le moment de choisir comment marcher avec Jésus. Il vaut mieux choisir un seul point d'attention et s'y tenir, plutôt que de rester vague et de ne plus savoir où on en est. Il s'agit donc de prendre un moment pour **choisir** dans le fond de son cœur puis par un dialogue en famille **un point** pour avancer vers la vie. L'effort choisi peut-être personnel, ou bien familial, à vous de voir !

Confier cette résolution au Seigneur, et pourquoi pas à Marie en priant le "Je vous salue Marie".

Jeûner en famille, est-ce possible ?

L'Église nous propose 2 jours de jeûne : le mercredi des cendres et le vendredi saint. Les enfants sont trop petits pour se priver d'un repas. Mais ces jours-là, il est possible de simplifier un des repas de la journée (un bol de riz à midi ; ou bien soupe/pain/pomme le soir). En faire un moment familial, prier avant ce temps de jeûne pour en faire un cadeau d'amour au Seigneur, et le lier au partage (les économies faites, à qui va-t-on les donner ? choisir une association, vivre concrètement le partage de façon explicite pour les enfants)

Si l'enfant choisit de se priver les autres jours du carême (de bonbons, de chocolat, ou autre, ce qui ne met pas en danger sa santé ou sa croissance !), inventez un système qui permette de le lier au partage (garder les bonbons pour Pâques, ce n'est pas l'idéal ; les offrir, ou en offrir la somme à des plus pauvres aura beaucoup plus de sens).

Bonne route vers Pâques !

Que ce chemin de Carême soit pour votre famille chemin de vie et de joie...